

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'en sus du nombre régulier de copies du bill (A) intitulé: "Acte relatif à la faillite," douze cent cinquante copies en langue anglaise et cinq cents copies en langue française soient imprimées pour la distribution générale.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

---

---